

Comment j'ai réussi mon droit

La méthode gagnante
en 50 schémas

Antoine Faye

 **Studyrama**

Table des matières

Remerciements	7
Avant-propos	9
L'OBLIGATOIRE	
La construction des exercices juridiques	13
I. Les exercices de base	15
A. La base commune	15
B. La dissertation	18
C. Le commentaire de texte	22
D. Le commentaire d'arrêt et sa fidèle fiche d'arrêt	26
II. Autres exercices régulièrement croisés	34
A. Le plan détaillé	34
B. Le cas pratique	36
C. La note de synthèse	40
D. L'exposé	44
LE TRÈS TRÈS RECOMMANDÉ	
La rédaction des exercices juridiques	47
I. Conseils généraux	49
A. Maîtriser son environnement	49
B. Maîtriser la forme	54
II. La rédaction d'une introduction	62
III. La rédaction du corps du devoir	72
IV. Le support de rédaction : papier ou numérique ?	82

L'INÉVITABLE

La gestion du temps dans les études supérieures	87
I. Gérer le temps long du contrôle continu	89
II. Gérer le temps long des entraînements	98
A. La bonne pratique des exercices corrigés	98
B. L'entraînement alterné	102
III. Gérer le temps très court du partiel	106
IV. Gérer le temps trop court des révisions	112

SCHÉMAS GLOBAUX

À afficher au dessus de votre lit après lecture attentive	117
Conclusion	128
Table des fiches	129

Remerciements

Cela fait de nombreuses années que j'ai eu envie d'écrire ce livre.

Il aurait été impossible d'en accoucher (oui oui) sans les étudiants à qui j'ai tenté, années après années, de faire aimer le droit constitutionnel – c'était facile – et le droit administratif – c'était difficile. Spéciale dédicace aux bons, ils ont été plutôt rares. Big bisous aux mauvais, beaucoup plus répandus. J'ai aimé ce métier pour vous, quoi qu'il en soit. Les copies c'était chiant, mais vous c'était toujours sympa. Parfois, au détour d'une phrase sur la IIIe République, j'ai cru apercevoir chez certain(e)s d'entre vous une lueur dans le regard. C'étaient les meilleurs moments.

Merci aux deux personnes qui m'ont poussé, depuis plusieurs années donc, à écrire ce livre, par de douces imprécations et un soutien sans faille, mais avec Faye.

Julien, d'abord. Mon très cher complice, de corrections et de vie tout court. L'université aurait été bien vide sans ton grand sourire.

Maïva, évidemment ! Que dire sinon que sans toi, rien n'aurait de sens, ni ce livre ni rien d'autre. Mi aim aou com le cosson y aim la bou.

Merci aux rares collègues que j'ai côtoyés et appréciés pendant mes années universitaires, notamment Alexis, Guillaume et Hicham, qui vont sûrement relire ce livre, mais ne le savent pas encore quand j'écris ces lignes. Les pauvres, ils sont déjà surmenés en plus. Au moins ça va vous changer de la RDP les gars !

Merci à toutes ces personnes qui ne sont pas juristes, mais qui vont également relire ce livre, j'imagine avec peu d'envie (et beaucoup d'amour) mais c'est normal ! Qui serait enthousiasmé par un livre de méthode de droit ? Heureusement, il y a les blagues. En tout cas, ils ne le savent pas encore, et vraiment, d'avance c'est cool, merci. Pascal et Cécile mes parents, mon frère Simon, ma soeur Pauline, mes fidèles Thibaut et Julien, et quelques anciens étudiants triés sur le volet, Allan, Déborah, Michelle et Sofia. De très sincères remerciements à toutes et à tous pour votre aide, précieuse, n'en doutez pas une seconde.

Enfin, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour tous ces créateurs merveilleux qui m'ont tant inspiré, et pas que pour ce livre. Toutes ces oeuvres, tous ces passe-temps dont j'ai parsemé les présentes pages. Il en manque, bien sûr. C'est le jeu des remerciements, il ne peut pas y avoir tout le monde. Mais ça ne veut pas dire que c'est un oubli. Il y a des contributions qui restent belles et mystérieuses. Interlopes.

À Lagord, le 19 octobre 2021 à 20h40. Il fait 20,09°C, mais ça va, dans le salon il fait 22,3°C. C'est confortable.

Avant-propos

Les études de droit font partie de ces études intrigantes et impressionnantes, comme les études de médecine, les beaux-arts, les grandes écoles, ou les prépas qui y amènent. Qu'y fait-on ? Comment c'est ? Au sortir du baccalauréat, quand j'ai annoncé à mon entourage que j'allais intégrer une fac de droit, que j'allais « faire mon droit », ils ont d'abord été impressionnés, puis au fur et à mesure du temps, sceptiques. En effet, le droit n'est ni rigolo ni fascinant, que ce soit pour l'étudiant ou pour ses proches. Pour les proches, ceux-ci devront attendre plusieurs années avant de pouvoir faire sauter leurs contraventions grâce au petit prodige de la famille. Pour l'étudiant, celui-ci doit très vite apprendre une nouvelle langue, de nouvelles et nombreuses notions, et surtout, de nouvelles méthodes qui s'appliquent à des exercices croisés au lycée ou, au contraire, totalement exotiques. De plus, chaque enseignant a sa propre vision de la méthode, ses manies, ses attentes. Il faut par ailleurs ajouter à ces difficultés que chaque matière a également ses règles et ses poncifs, notamment quand l'on passe, par exemple, d'une discipline du droit privé à une discipline du droit public. Pourtant, chaque enseignant vous dira invariablement qu'il suffit, pour passer dans l'année supérieure, de maîtriser son cours et la méthode.

Mais c'est quoi cette méthode, bon sang de bois ? De prime abord, la méthode c'est assez facile. Ça tient sur une page recto verso, et ça s'apprend vraiment en une journée maximum : il faut une introduction et un plan développé. Dans une introduction il y a entre quatre et six rubriques. Le plan est en deux parties (I/II) et deux sous-parties (A/B). Pas de verbes conjugués dans les titres qui doivent être apparents. Pas de conclusion. Et pif paf pouf, vous connaissez la méthode.

Pourtant, apprendre cette méthode ne vous apporte pas grand-chose. Comment fait-on un bon titre ? Comment rédige-t-on une bonne problématique ? C'est quoi un argument et c'est quoi un exemple ? Comment je sais si mon plan est bon ? Surtout, est-ce que ma réflexion est pertinente ?

Suivez-moi donc. Je vais tout vous expliquer. En revanche, il va me falloir 100 pages. 100 pages c'est long, je sais. Mais pour être honnête, sur 100 pages, il y en a 50 où ce sont des dessins. Alors, ça va, non ? Si vous lisez ces cent pages et que vous vous entraînez avec, vous réussirez. Donc, 100 pages, ce n'est pas grand-chose finalement. Trois pages par jour, et vous avez lu le bouquin en moins de temps qu'on en met à suivre une coupe du monde de foot.

Il y a tout de même quelques questions qui restent à éclaircir avant de débiter notre merveilleux voyage.

→ Pourquoi lire ce livre en particulier?

C'est une bonne question, je vous remercie de me l'avoir posée. Pourquoi pas un livre moins cher ? ou moins long ? ou écrit par un type connu ? C'est simple. Il n'existe aucun autre bouquin équivalent à celui que vous tenez dans vos très très belles mains graciles. De toute façon, que lire d'autre ?

Les mementos ? Ce sont des résumés de cours très synthétiques. Ils comportent rarement des éléments de méthode, et sont souvent déconseillés par les enseignants – sauf ceux qui les écrivent !

Les annales ? Il y a d'abord les annales qui sont des collections de sujets testés sur les étudiants des auteurs. Elles sont plus ou moins paresseusement corrigées. Il y a aussi des annales qui comportent à la fois un bréviaire de la méthode juridique, puis des exercices corrigés, puis des articles (publiés généralement par les auteurs de l'annale ou leurs potes). Donc au lieu de seulement recycler leurs sujets, les auteurs recyclent aussi leur fiche de TD n° 1 et leurs articles. C'est bon pour la planète, mais ça ne vous apprend pas à maîtriser la méthode !

Les livres de méthode ? Ils sont généralement markettés comme des supports de préparation aux concours. Plus rarement, ils choisissent le créneau « réussir sa première année » ou « réussir son droit ». Comme moi quoi, mais, pas pareil ! À de très rares exceptions près, ils sont rédigés par des enseignants, à la manière des enseignants. Il en résulte qu'ils sont parfois abscons. Ils sont généralement complétés par des exercices et des corrigés. Je pense qu'ils sont excellents pour les bons étudiants, c'est-à-dire ceux... qui n'ont pas besoin de conseils de méthode.

Dans ce bouquin, vous ne trouverez pas d'exercices corrigés, pas d'articles recyclés. Vous trouverez une méthode claire, synthétisée, schématisée, et des conseils qui ne sont jamais abordés par les livres des enseignants. Et puis, vous faites une bonne œuvre, puisqu'en achetant ce livre, vous garantisiez une semaine de couches à mon fils, Arthur, qui a 10 mois au moment où je rédige ces lignes. Vous n'avez pas la fibre humanitaire ?

→ Pourquoi appliquer mes conseils en particulier?

Pourquoi suivre ce livre et pas un autre ? En effet, je ne suis pas Francis-Gaston de La Lavandière, archiduc des universités Paris XVII Panthéon-Sorbonne-Assas-Roubaix et petit-fils du premier doyen de la faculté de Mulhouse. Mon père n'est même pas sénateur. Mais cela dit, ça ne m'empêche pas de me présenter (à vous, pas aux élections). J'ai également beaucoup d'humour.

Je m'appelle Antoine Faye. J'ai obtenu une licence de droit à La Rochelle, un master puis un doctorat de droit à l'Université Paris II Panthéon-Assas, avec une thèse de droit constitutionnel qui s'intitule : Les bases administratives du droit constitutionnel français. J'ai ensuite obtenu le prix de thèse de l'Institut Varenne et enfin, la qualification

aux fonctions de maître de conférences en 2016. Je ne suis pas, cependant, maître de conférences et je n'enseigne pas à l'université pour des raisons objectives et de mauvaise foi que je serais ravi de vous expliquer, mais c'est vous qui paierez les bières.

Les conseils que je vais partager avec vous sont le résultat de ces longues études. Je les ai appliqués instinctivement pendant la licence et le master, puis je les ai formalisés durant la thèse lorsque j'ai pu enseigner le droit constitutionnel, le droit administratif, et l'introduction au droit. Ils ne sont pas meilleurs que d'autres conseils prodigués par d'autres enseignants que vous pourriez croiser. En revanche, et à ma connaissance, il n'existe pas d'ouvrage à destination des étudiants qui soit aussi détaillé sur la maîtrise de la méthode juridique.

→ Comment lire ce livre ?

Avec les mains et les yeux ma bonne dame ! En fait, si vous voulez y arriver, à votre place, je le lirais dans l'ordre et en entier. Ensuite, je lirais plusieurs fois certaines parties. Et enfin, je le garderais tout le temps accessible sur un coin de ma table de nuit.

Pour faciliter la lecture, j'ai découpé la méthode que je souhaite vous enseigner en 50 fiches. Pour 100 pages. Donc, si vous suivez bien, cela fait deux pages par fiche. En effet, à chaque fois que vous ouvrez le livre, vous trouverez une fiche synthétique sur la page de droite, et son explication sur la page de gauche. Attention toutefois aux quatre dernières fiches, plus grandes, et qui prennent donc les deux pages. A noter également que j'essaie de mettre plein d'exemples idiots pour illustrer mon propos, parce que j'ai remarqué en enseignant le droit que plus un exemple est idiot, plus il est fécond pour me faire comprendre.

→ Quel est le plan du bouquin ?

Vous connaissez maintenant l'auteur de ces lignes, son projet, et le périmètre de l'entreprise. Je souhaite vous apprendre, non seulement à maîtriser la méthode juridique nécessaire à la résolution des exercices juridiques, mais aussi, à maîtriser sa mise en œuvre au mot près. Pour réaliser ce grand projet, et tout simplement pour réussir en droit, il faut réunir trois éléments.

Le premier élément est **obligatoire**, il s'agit de maîtriser la méthode des exercices juridiques. Elle est à peu près la même quels que soient l'enseignant ou l'université concernés et concerne la structure, c'est-à-dire la construction d'un devoir. Ce sont les fiches **n° 1 à 16**.

Le deuxième élément est **très très recommandé**, et c'est un peu l'apport principal du livre que vous avez acheté, et d'ailleurs merci : il réside dans la manière de rédiger ces exercices. Il s'agit plutôt de conseils, que vous êtes libre ou non de suivre, mais qui ont permis à l'auteur de ces lignes de passer des partiels tout au long de sa scolarité sans jamais aller au rattrapage et – je crois me souvenir – sans jamais avoir une note

au-dessous de la moyenne (ou alors, sur une matière tellement pourrie et ronflante que je ne m'en souviens plus). Je ne saurais donc trop vous conseiller de les appliquer. Ce sont les fiches **n° 17 à 32**.

Enfin, le troisième élément est **inévitabile**, il concerne la gestion du temps. Ceci nous est imposé à tous, nous pauvres mortels. Les études universitaires sont longues par essence, fastidieuses pour ce qui est du droit, et toujours prenantes en temps. C'est identique pour tous les concours, les formations, les reprises d'étude, etc. Il faut donc savoir gérer le temps des études et le temps des révisions, en accord avec les impondérables, les occupations professionnelles ou personnelles et les nécessaires loisirs. Ce sont les fiches **n° 32 à 45**.

On termine avec trois fiches de deux pages qui résument un peu tout ça (donc **n° 47 à 49**), et une fiche SOS pour comprendre le langage cryptique des correcteurs (la **n° 50**!).

C'est donc autour de ces trois éléments, l'**obligatoire** (la construction des exercices juridiques), le **très très recommandé** (la rédaction de ces exercices) et l'**inévitabile** (la gestion du temps), que je vous propose de me suivre. Une fois ces trois aspects adoptés, vous serez de véritables jedi¹ du droit !

1. NDA : j'ai vérifié, *jedi* semble invariable, v. le titre du sympathique mais bof 9^e épisode sorti en 2017, « Les Derniers Jedi ».

L'OBLIGATOIRE

La construction des exercices juridiques

I. Les exercices de base : dissertation, commentaire de texte, commentaire d'arrêt

Tous les exercices juridiques ont une base commune **(A)**. A partir de cette base, on ajoute ou on enlève des choses, mais la structure initiale de l'exercice reste sensiblement la même, qu'il soit une dissertation **(B)**, un commentaire de texte **(C)** ou un commentaire d'arrêt **(D)**.

A. La base commune

Un exercice juridique a pour but de vérifier votre capacité à mettre en œuvre un raisonnement juridique à partir de vos connaissances ou de vos recherches. Cela signifie qu'il va falloir non seulement utiliser votre cours, mais en plus l'utiliser au sein d'une argumentation qui sera juridique. Il y a donc trois impératifs.

1. **Connaître le cours.** Sur le bout des doigts. C'est votre matière première, mais il faut bien sûr l'enrichir par vos lectures, l'actualité, les travaux dirigés, etc.

2. **Argumenter.** On y reviendra. Mais réciter le cours ne suffit plus. Il faut désormais l'articuler dans un discours logique, argumenté et raisonné.

3. **Juridique.** Un exercice juridique n'est pas un prétexte pour livrer vos opinions politiques, sociales, économiques, etc. Vous devez conserver une neutralité axiologique : vos valeurs personnelles, non scientifiques, ne doivent pas influencer sur votre discours. Il faut au contraire vous mettre dans la peau d'un scientifique : vous raisonnez en droit comme en physique ou en chimie. Le droit est une science. Au lieu d'avoir des éprouvettes, nous avons des faits juridiques, des normes et un discours logique. Pour organiser une démonstration, plutôt que de compiler des données et de les traiter avec des formules mathématiques, nous appliquons une méthode. Cette méthode, ses rudiments vous sont enseignés dès la première année.

Ainsi, l'utilité d'un exercice juridique est toujours la même : valider les connaissances et la méthode de l'étudiant. Que vous soyez en train de préparer un concours ou d'étudier à l'université, ou dans n'importe quel autre organisme comportant des cours de droit, l'exercice juridique aura pour but de vérifier votre bonne compréhension du cours et votre maîtrise du raisonnement juridique. Pour aller plus loin, disons que l'exercice juridique valide trois éléments : les connaissances, le raisonnement et la méthode. Ce livre a pour but de vous aider principalement sur le troisième point.

Et pour commencer, il faut étudier la base commune des trois premiers exercices que vous rencontrerez. Si vous maîtrisez suffisamment cette base, vous pouvez aisément retrouver la méthode de chaque exercice.

Fiche 1

La base commune des exercices en droit

Tout exercice juridique est divisé entre une introduction et un développement. Ces deux parties ne sont pas déconnectées, elles fonctionnent de concert.

L'introduction, qui débute chaque exercice juridique, vise à présenter le sujet, à le travailler et à présenter votre argumentation. Attention, « présenter » ne signifie pas décrire. L'ensemble d'un exercice juridique est constitué d'argumentation. En revanche, l'argumentation de l'introduction porte sur des aspects un peu plus généraux et préparatoires que dans le développement.

Généralement, l'introduction comporte des rubriques. Celles-ci peuvent varier en fonction de l'exercice, mais certaines étapes sont toujours les mêmes : 1. *Accroche* ; 2. *Présentation thématique* ; 3. *Présentation contextuelle* ; 4. *Problématique* ; 5. *Annonce de plan*.

Inutile de détailler maintenant ces rubriques, elles le seront en temps voulu. Inutile non plus de s'appesantir sur le fait que chaque rubrique est liée à la précédente ou que chaque rubrique, ou presque, débute par un connecteur logique. Pour l'instant, et même si ces éléments sont présents sur la fiche, seul le nombre, l'ordre, et le thème de ces rubriques importe. Vous trouverez toujours au moins un embryon d'introduction dans tout type d'exercice juridique, et cet embryon comportera toujours quelque chose d'approchant de cette liste.

Après l'introduction suit le **développement**. En droit, il est presque systématiquement organisé en deux grandes parties (I et II) et deux sous-parties (A et B). Les titres doivent être apparents et ne comportent pas de verbes conjugués. Chaque niveau de titre doit être présenté par un chapeau (**Fiche 26**). Surtout, ne pas effectuer de titre « science-po » comme les appellent les universitaires en droit, qui n'aiment pas les gens de Science-po (je vous raconterai un jour, c'est rigolo). C'est-à-dire ce genre de titre qui se termine par des points de suspension et qui débute par des points de suspension, comme par exemple :

I. J'ai mangé beaucoup de sucre pendant le confinement...

II. ... du coup je ne rentre plus dans mes chaussures

Ne faites pas ça, par pitié ! Chaque année, 14 correcteurs meurent à cause de titres science-po ! Pourquoi ? Parce que chaque partie introduite par un titre doit se suffire à elle-même, sans référence à la partie précédente ou suivante. Pour autant, toutes vos parties doivent fonctionner les unes avec les autres. Et oui, c'est difficile ! Mais on va y arriver !

Enfin, dans chaque sous-partie, il y a des arguments, qui vont développer votre démonstration et des exemples pour illustrer. Idem, nous verrons plus tard comment bien les rédiger.

INTRODUCTION

Argumentation
préparatoire

1

Accroche

2

Présentation thématique

3

Présentation contextuelle

4

Problématique

5

Plan

DÉVELOPPEMENT

I. Titre du I.

Chapeau

A. Titre du A.

Arguments

B. Titre du B.

Arguments

II. Titre du II.

Chapeau

A. Titre du A.

Arguments

B. Titre du B.

Arguments

B. La dissertation

Exercice roi du français au lycée, la dissertation vous (pour)suit en droit. Vous savez déjà les écrire, mais évidemment, il faut hausser votre niveau ! Nous allons voir cela avec deux fiches, une sur le schéma de base, l'autre sur les écueils à éviter.

Fiche 2

La dissertation – schéma de base

La structure de la dissertation est pratiquement identique à la **Fiche 1**. C'est donc l'exercice qui possède la structure la plus simple, guidée par le principe même d'une dissertation : l'analyse conceptuelle d'un sujet.

Un sujet de dissertation, c'est une phrase, ou quelques mots, voire un mot. Charge à l'étudiant de tirer de ce sujet toute une démonstration. La structure a pour but de guider l'étudiant dans la construction de cette démonstration.

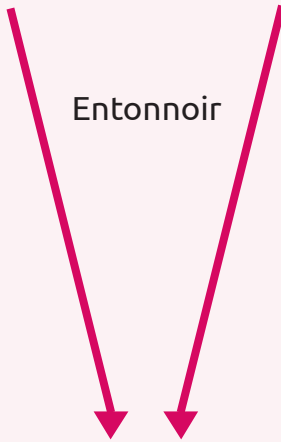
L'introduction c'est la genèse de votre travail. Vous vous souvenez de la séquence de la grotte au début d'Iron Man ? Vous découvrez Tony Stark, qui n'est pas encore tout à fait Iron Man, mais sans cette séquence, impossible de savoir d'où Iron Man vient. L'introduction d'une dissertation, c'est la même chose. Ici, le sujet va se définir, se polir, se limiter, se construire. Avant l'introduction il y a un sujet, après il y a une problématique. Entre les deux, l'étudiant rédige :

- 1 . Une **accroche**, c'est-à-dire le premier accès au sujet du correcteur.
- 2 . Une **définition des termes**. C'est ici que tout se joue. Outre la définition brute des termes, il faut analyser quelles sont les relations et/ou oppositions entre les notions contenues dans le sujet.
- 3 . Un **contexte**. Replacer le sujet dans son environnement historique, juridique, politique, doctrinal.
- 4 . Une **problématique**. L'étudiant extrait des étapes précédentes la manière dont il va répondre au sujet, sous forme d'une question.
- 5 . Une **annonce de plan**. Ici on explique la manière dont les deux parties du plan vont s'articuler.

La particularité d'une introduction de dissertation réside dans sa fonction d'entonnoir : depuis une accroche plutôt générale, on s'achemine vers des considérations de plus en plus précises sur le sujet, jusqu'à une annonce de plan qui, elle, est au cœur même du sujet.

Quant au développement, il est tout à fait classique et répond, point par point, à la structure de base des exercices juridiques. Il ne s'agit que de développer une démonstration répondant à la problématique.

INTRODUCTION



- 1 Accroche
- 2 Définition des termes
- 3 Contexte
- 4 Problématique
- 5 Annonce de plan

DÉVELOPPEMENT

I. Titre du I.

Chapeau

A. Titre du A.

Arguments

B. Titre du B.

Arguments

II. Titre du II.

Chapeau

A. Titre du A.

Arguments

B. Titre du B.

Arguments

Fiche 3

La dissertation – astuces

D'abord, que faut-il faire dans une dissertation ?

Une dissertation réussie, c'est la réunion de trois éléments. D'abord, vous devez connaître sur le bout des doigts votre **cours**. Comme je vous le disais il y a deux pages, le correcteur part du principe que votre cours est connu. Ici, votre cours est votre matière première. Vous ne feriez pas un gâteau sans farine ? La méconnaissance du cours conduit au hors sujet.

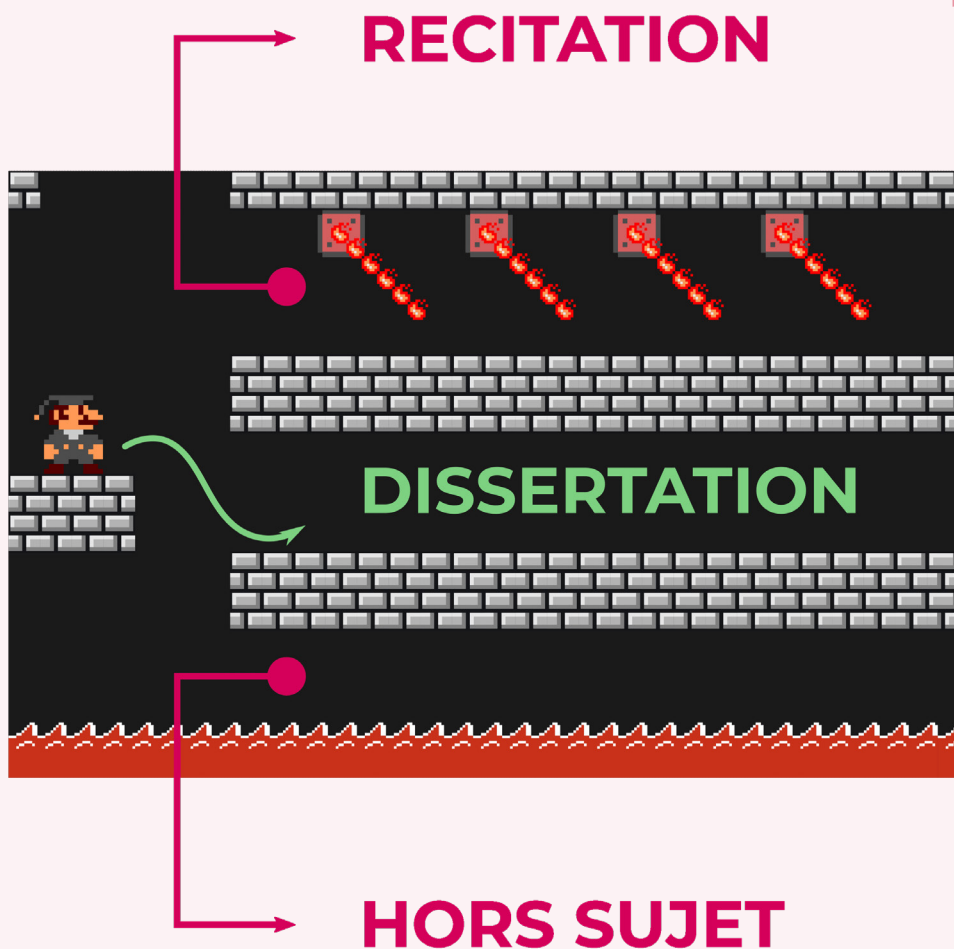
Ensuite, vous devez **argumenter**. Une dissertation est avant toute chose une démonstration. C'est pour cela que connaître son cours est insuffisant. Chaque phrase, dans l'introduction comme dans le développement, doit argumenter, et donc dire quelque chose sur le sujet. Certes, ce que vous direz est issu à 90 % du cours, mais la provenance de vos connaissances importe peu : l'important est que vos connaissances soient employées pour analyser le sujet. Si vous jetez de la farine dans un four, ça ne fera pas un gâteau ! Vous devez la mélanger avec d'autres choses, et surtout, travailler cette farine. Le cours seul ne suffit pas, même s'il est indispensable. Le manque d'argumentation conduit à la récitation. Or, un cours n'est pas une poésie, c'est le support de votre analyse.

Enfin, vous devez respecter la **structure** de la dissertation. C'est le b.a.-ba ! Elle est simple pourtant (cf. **Fiche 1**), mais elle est trop souvent méconnue par les étudiants. Disons-le simplement : une copie qui ne maîtrise pas la structure n'a aucune chance d'avoir la moyenne. Point final. Ou encore, vous ne pouvez pas mettre une pâte à gâteau dans le four directement sur la grille... il faut un moule. L'irrespect de la structure conduit à la mort par asphyxie du correcteur.

Maintenant, que ne faut-il surtout pas faire dans une dissertation ?

Il faut éviter le **hors sujet**. On ne traite pas quelque chose qui n'est pas contenu dans le sujet. Imaginons que vous ayez une dissertation sur « La romance dans la série Game of Thrones ». Si vous faites un I.A. sur la romance dans les livres Game of Thrones (et donc, pas dans la série), c'est hors sujet, même s'il y a connexité ! Pour éviter le hors sujet total (vous vous trompez carrément de sujet), il suffit de respecter la méthode de la définition des termes (**Fiche 23**). Pour éviter le hors sujet sectoriel (un argument, ou une partie, est hors sujet), il suffit de respecter la méthode de rédaction des arguments (**Fiche 28**).

Il faut éviter la **récitation**, ou encore, comme disent les correcteurs, la description. Est une récitation la dissertation qui ne fait que décrire le cours, sans l'utiliser pour argumenter sur le sujet. Pour éviter cela, une bonne base, c'est d'utiliser des connecteurs logiques (**Fiche 22**).



Tout comme notre ami moustachu (qui, vous l'avez vu, porte un costume d'étudiant diplômé !), lors d'une dissertation, il faut choisir ce chemin étroit entre récitation et hors sujet ! Pour ce faire, l'astuce consiste à 1) toujours argumenter et 2) toujours relier vos arguments à la problématique (**Fiche 28**).

C. Le commentaire de texte

Vous en avez rédigé quelques uns en histoire-géo, peut-être. Mais là, on enlève les petites roues ! Étudions cela, avec toujours, une fiche sur le schéma de base, puis une fiche sur les écueils à éviter.

Fiche 4

Le commentaire de texte – schéma de base

Le commentaire de texte est un exercice ayant pour base... un texte. Ce texte matérialise un sujet qu'il faut identifier. L'étudiant doit d'abord en dégager le sens, puis l'intérêt, avant de le critiquer ; j'insiste : il s'agit de le critiquer. La critique ne vise pas forcément une analyse négative, elle peut être constructive. Il faut simplement argumenter, schématiquement, sur les points forts et les points faibles du texte.

Concrètement, le développement du devoir n'est pas modifié, sauf en ce qui concerne les arguments, qui doivent toujours être précédés d'une citation du texte (mais nous verrons cela plus tard, cf. **Fiche 28**).

En revanche, l'introduction, comme vous le voyez, gagne en complexité. Elle a la même structure générale que la dissertation, mais se spécialise en raison de son objet : le texte. L'accroche, la problématique et le plan représentent là aussi des étapes nécessaires. En revanche, la présentation thématique et la présentation contextuelle s'épaississent.

1. Présentation du texte

Il s'agit ici de présenter, succinctement mais précisément, d'abord l'auteur ou les auteurs du texte, quand ils sont connus. Evidemment, leur état civil importe peu en soi : il faut identifier ce qui intéresse le sujet chez ces auteurs. Ensuite, il s'agit de présenter le texte lui-même : date de parution, titre, forme, élaboration si besoin. Idem, insister sur les éléments qui pourraient éclairer le sujet. Enfin, présenter la ou les thèse(s) principale(s) du texte, et en profiter, pour définir quelques notions de la même manière qu'en dissertation (v. **Fiche 23**).

2. Présentation du contexte du texte

De la même manière, il s'agit ici de présenter le contexte du texte, en ce qu'il est utile au sujet. D'abord, le texte fait-il partie d'une oeuvre ou d'un mouvement doctrinal plus général, qui n'a pas déjà été présenté dans l'étape précédente ? Ensuite, quel est l'état du droit, ou de la doctrine, ou de la discipline, avant la parution du texte ? Enfin, quelle est l'influence du texte sur ces mêmes éléments ? Ici encore, il s'agit avant tout d'éclairer le sujet à l'aide du texte.